



La Gazette

Le bulletin d'information officiel de vos élus CFE CGC La Mondiale

NEWSLETTER N°41– Octobre 2024

ÉDITO

Chères et chers collègues MONDIALISTES,

Le mois d'octobre étant par essence un mois de sensibilisation et de lutte, sachez que vous pouvez compter sur nous. La négociation Télétravail est toujours en cours.

En complément, Il nous paraissait important dans cette édition de vous faire part de la vision du secrétaire du CSE.

Nous restons mobilisés pour vous.

Osons la différence !
ENSEMBLE, on va plus loin !



Julie LUCAS
Déléguée Syndicale
Centrale Adjointe



Cyril FRANCHES
Délégué Syndical
Central

FOCUS DE OCTOBRE



- Le mot du Secrétaire du CSE
- Intervention de Mr Christophe BOURNIT
- Percol via NATIXIS INTEREPARGNE
- Retour Commission Politique sociale



Le mot du Secrétaire du CSE

Salarié du groupe Ag2r la mondiale depuis 2009, je représente au travers d'un mandat syndical les intérêts des salariés du groupe.

Rapporteur de la politique sociale du groupe pendant 4 ans, j'ai souhaité aller plus loin en proposant ma candidature au poste de secrétaire du CSE .

QUI SUIS-JE ?

J'ai 53 ans et cela ne s'invente pas, je suis rentré à La Mondiale un 1er avril, en 2009... ce qui aurait pu être une simple blague s'est transformée en une immense aventure humaine.

De ma vie professionnelle passée, je retiens un parcours qui m'a permis de faire le tour du Monde, mais au sein de notre groupe, je suis fier d'avoir porté la mise en place de Mercury, puis d'avoir accompagné mes collègues de la Conformité et du Contrôle Interne dans la transformation de nos outils et process de Lutte Contre le Blanchiment d'Argent et du Financement du Terrorisme. Ces différentes activités prouvent que le groupe AG2R LA MONDIALE offre de véritables opportunités de carrières et d'évolutions voulues.



Samuel PERROTTET

POURQUOI DEVENIR REPRESENTANT DU PERSONNEL ?

Au fond de moi, je ne me serais pas senti "complet" si je ne m'étais pas tourné vers les autres.

Là aussi, AG2R LA MONDIALE offre la possibilité de servir la cause des salariés en s'engageant, par voie syndicale, à vous défendre. A regarder le chemin parcouru, Délégué du Personnel, membre titulaire du CE puis du CSE, Trésorier du pôle Paris, membre puis rapporteur de la Commission Politique Sociale, Délégué Syndical, il a été semé d'embûches mais ma volonté reste la même.

Le mot du Secrétaire du CSE

ET LA CFE-CGC DANS TOUT CA ?

Sans vouloir faire de prosélytisme à outrance, j'ai adhéré à la CFE-CGC parce que ce syndicat prône avant toute chose le dialogue et la négociation. Or ces qualités sont essentielles à mes yeux pour réussir à faire entendre votre voix auprès de la Direction dans le respect mais également dans la fermeté. Et ces dernières années ont été riches en débats et interventions de vos représentants CFE-CGC. De grands enjeux sont à venir, dans lesquels nous serons vos porte-paroles.

Si je devais plagier une personne connue, je dirais **#onarienlâché, #onnelâcherien, #onnelâcherajamaisrien** !!!

ET MAINTENANT ?

Grâce à vous, les résultats de ces dernières élections ont été un véritable tsunami, qui ont redessiné le paysage syndical du Groupe La Mondiale et très certainement questionnés la Direction.

Dans la ligne droite de mes convictions humaines et salariales, j'ai relevé le défi de travailler avec 70 élus titulaires et suppléants, la DRH et organiser au travers de la mission de secrétaire du CSE les œuvres sociales, et tout ce qui relève de la vie d'entreprise.

Outre l'élaboration de l'ordre du jour des plénières des CSE, et de la mise en place des PV de restitution de ces mêmes CSE (et des commissions associées), **je suis, avec l'ensemble des élus un interlocuteur privilégié auprès de la Direction**, auprès de vous ainsi qu'auprès des organismes type URSSAF, inspection du travail et autres prestataires externes. Cela implique que je sois soit également le garant de vos Activités Sociales et Culturelles. A ce titre, vous avez dû constater, depuis le début de cette année, que des décisions externes à notre CSE (suppression du critère d'ancienneté, contrôle URSSAF, ...) mettent à mal notre budget des ASC. Sans pour autant diminuer vos prestations trimestrielles, nous avons anticipé cette disparition du critère d'ancienneté et l'obligation de la mise en conformité afin de permettre aux nouveaux arrivants de pouvoir bénéficier des prestations proposées.

Avec le bureau, l'ensemble des élus nous avons lancé de grands travaux suite aux nouvelles règles URSSAF afin de préserver vos intérêts et je reste convaincu que des solutions sont possibles pour répondre à vos exigences, en restant dans un budget de dotation contraint.

Ces évolutions nécessaires ne doivent pas occulter les récentes réussites obtenues grâce à l'ensemble des élus de toutes les organisations syndicales, sur la construction de partenariats afin de vous redonner un peu plus de pouvoir d'achat.

Nous agissons et continuerons d'agir pour vous.

Bien à vous

Samuel PERROTTET

Secrétaire du CSE de l'UES La Mondiale

NEWSLETTER N°41 – Octobre 2024

Retour sur l'intervention de monsieur Christophe BOURNIT, membre du CDG en charge de la distribution omnicanale, du marketing, de la relation client et des réclamations.

Le 24 octobre dernier, Monsieur Christophe BOURNIT est venu se présenter aux élus lors du CSE. Durant près de 4 heures, les échanges ont été intenses et voici notre retour et ressenti :

Son Leitmotiv : **"Vision 360 (plan sur 6 ans) / On ne se bat contre e Marché / Nous sommes sur la route / C'est un jeu collectif ..."**

VISION 360 –OMNICALITE – Le client reste la priorité mais ne peut se faire rapidement : outils informatiques à développer, plan à 2 – 4 ans...

...Vision 360 nécessaire => **mais on n'y est pas encore**

Le but est de rendre au maximum le client autonome via son espace client (toujours très limité entre nous soit dit), mais sans perdre le lien.

Relation client CRC bonne trajectoire mais toujours à améliorer

Les principaux appels des clients concernent :

38% Règlement des prestations (Indemnités Journalières / Rentes..)

31% vie du contrat

11% Fin du contrat/Résiliations

Le CRC est le 1^{er} niveau de contact, sujet sur lequel nous travaillons, les délais s'améliorent => merci au travail des équipes.

Objectif 2025 de traitement des mails clients entrants : 48H ... un vœu pieu ?!

Quelle est votre vision pour réduire le 1 million d'appels concernant le problème de règlements des prestations ?

Je ne sais pas évaluer car le client appellera toujours, à quel niveau cela est-il acceptable ?

Je ne sais pas répondre à cette question ...

L'offre AG2R LA MONDIALE versus Le Marché (banques, assurances, courtiers..)

Les élus commerciaux CFE-CGC ont rappelé le décalage croissant entre notre produit PER actuel et ses frais, par rapport à ceux du Marché.... dégradant de plus en plus la relation commerciale, et ce malgré la qualité de conseil du réseau.



Intervention de monsieur Christophe BOURNIT - suite

Il est reproché au réseau un manque d'activité commerciale avec 6,8 RDV réalisés par semaine
.... mais concrètement on parle de quoi par rendez-vous « qualifiés » ?

Dans l'approche de Mr BOURNIT, notre activité repose sur 4 axes principaux : **Conquête / Multi équipement / fidélisation / rétention**
Les élus CFE-CGC ont fait remarquer que l'indicateur actuel d'activité commerciale ne comptabilise que notre parcours de vente (PE /EV /EVS).
Les RDV de gestion, le suivi classique de nos clients (non générateur de PCP) ne sont pas intégrés dans notre activitécela est-il normal ?

« **Non en effet il est important de suivre vos clients** », Monsieur BOURNIT semble surpris que les rendez-vous de fidélisation ne soient pas comptés....
Il ajoute : *Le taux de clients MDPRO multi équipés reste à développer, mais en effet aller voir un client qui souhaite partir est tout aussi important.*

Quelles innovations pour le réseau ?

- Pistes en interne : Sourcing digital ? Acheter des fichiers ? ...
....Mais Mr Bournit relève un souci majeur en perspective : le Sénat souhaite interdire tout démarchage téléphonique.
Proposition de loi « le consommateur devra explicitement consentir à être démarché en s'inscrivant sur une liste de consentement au démarchage téléphonique »
- Notre Site internet
- Campagne publicitaire => en attente des retombées business
- Un nouveau PERI => attendu fin 2025.

Mr Bournit indique rester très attentif au Marché : « On regarde le Marché, les canaux de distribution, la Loi Pacte et ses évolutions... »

Soucis lors de sollicitations de clients multi-équipés par les conseillers MDPro, mais n'ayant plus /pas accès aux informations des contrats

⇒ Exemple : VIA SANTE / PERO / Bascule de la prévoyance collective vers AG2R P

Aujourd'hui nous sommes démunis : on ne peut pas renseigner intégralement nos clients sur ses contrats suivant le type de demande

Mr Bournit prend le point

Monsieur Christophe BOURNIT nous a paru plein d'ambition et plein d'énergie constructive mais nous restons tout de même sur notre faim à ce stade... Nous nous attendions à une vision plus précise et avec des perspectives concrètes notamment sur sa feuille de route.

PERCOL via NATIXIS INTEREPARGNE

Vous avez jusqu'au 31 octobre pour basculer jusqu'à dix jours de votre Compte Epargne Temps vers votre Plan d'Epargne Salariale, pour bénéficier d'un abondement employeur (PEE et PERCOL) et d'une déduction fiscale supplémentaire dans le cadre d'un versement sur le PERCOL.

Rappel des règles dans votre application Natixis InterEpargne [▶](#)



PASSERELLE TEMPS/PERCOL	Si vous demandez le règlement de ce jour	Si vous transférez ce jour vers le PERCOL I
Brut	100 €	100 €
Charges salariales	12 €	5 €
CSG/CRDS Assiette 98,25%	9,3 €	9,3 €
Salaire net réglé	78 €	86 €
Salaire net imposable	81 €	-
Impôt (base IR à 30% après abattement de 10%)	- 22,60 €	-
Net après impôt	58,40€	86 €



Transfert de jours dans le PERCOL, une opération Gagnant-gagnant

Employeur	Salarié	Plafond Annuel ⁽²⁾
Exonération des cotisations de sécurité sociale suivantes : maladie, invalidité, vieillesse, veuvage, maternité, paternité), et allocations familiales⁽³⁾ Soumis aux autres cotisations patronales Exonération de forfait social	Exonération des cotisations de sécurité sociale⁽³⁾ Soumis aux autres cotisations salariales Exonération d'impôt sur le revenu⁽⁵⁾ Soumis CSG/CRDS (assiette 98,25 % réduction frais professionnels)	10 Jours

soit une économie de cotisation de **20,90 %**

Pour l'entreprise :
une meilleure gestion du passif social
 en diminuant la charge représentée par les jours de repos, qui peut être amplifiée par la mise en place d'un **abondement exceptionnel et incitatif**

soit une économie de cotisation de **7,30 %**
 et une **exonération d'IR**

Pour le salarié :
 une source de financement **défiscalisée** du PERCOL
sans effort d'épargne supplémentaire

Retour sur la Commission Politique Sociale

La dernière réunion de la Commission Politique Sociale s'est tenue le 1^{er} octobre dernier.

Celle-ci a permis à vos élus de prendre connaissance des orientations voulues par les équipes formations de la DRH au titre de l'année 2025.

Ces grandes orientations, et les moyens attribués, s'articulent sur 3 axes :

- **L'accompagnement des transformations du Groupe en lien avec le plan Nouvelle Donne,**
- **Le déploiement des accords d'entreprise en matière de formation**
- **Et l'accompagnement des transformations des métiers.**

Sur le 1^{er} axe, la poursuite du déploiement du Lean ainsi que la prochaine offre de formation, en complément des 1ers cas d'usage métier, sur l'intelligence artificielle viendront compléter les actions de développement des compétences, notamment managériales, et celles en lien avec la « culture client ».

Le 2^{ème} verra la mise en œuvre d'actions en lien avec les accords GAPEC*, Egalité Professionnelle et QVCT*. Nous profitons de ces lignes pour vous rappeler que ces accords sont consultables depuis l'espace RH de DECLIC.

Enfin le 3^{ème} axe précise pour les principaux métiers et directions du Groupe les mesures d'accompagnement et actions de formation.

Au cours de cette journée de Commission, un 2^{ème} temps était consacré au bilan des campagnes d'entretiens individuels ainsi qu'à celle des People Review (ou « revue d'effectif »).

Nous constatons que ces entretiens sont quasiment intégralement effectués. Nous faisons toutefois le constat, collectivement, **qu'il reste encore des progrès à réaliser dans l'information des possibles passerelles entre métiers** ainsi que dans l'accompagnement et la construction des projets professionnels d'évolution.

*** GAPEC : gestion active et prévisionnelle des emplois et compétences**

*** QVCT : qualité de vie et conditions de travail**

Pourquoi nous rejoindre

En rejoignant la CFE CGC, vous participerez à la défense active de votre emploi, de votre métier, de votre avenir.

A la CFE CGC, nos militants et adhérents sont des professionnels comme vous, ils font les mêmes métiers que vous et rencontrent les mêmes difficultés que vous !

Avoir des élus CFE CGC dans votre entreprise est un geste de dialogue social constructif et d'avenir.

Vous avez envie de faire bouger votre entreprise ? Agissez aujourd'hui pour ne pas subir l'avenir !



CFE-CGC La Mondiale



Lamondialecfecgc.fr



@cfecgc_alm



Cyril Franches



cfecgc.lamondiale@yahoo.fr

Pour ADHERER, vous pouvez vous rapprocher de vos délégués syndicaux, ils pourront vous donner toutes les explications :

Cyril FRANCHES

Délégué Syndical Central CFE CGC LA MONDIALE (SNAPA)

Laure BERNARD

Déléguée Syndicale (SNCSA)

Patrick FUENTES

Délégué Syndical (SNIA)

Samuel PERROTTET

Délégué Syndical (SNAPA)

Stéphane OLLIVIER

Délégué Syndical (SNAPA)

Georges WAKNINE

Délégué Syndical (SNCSA)

Julie LUCAS

Déléguée Syndicale Centrale Adjointe (SNCSA)